



**CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT
D'INITIATION A LA MER (CAEIMer)**
SESSION 2024

Le RECTORAT DE LA MARTINIQUE communique l'ouverture du registre d'inscription au **Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer (CAEIMer)** au titre de la session de 2024. Le CAEIMer est un diplôme qui valide les connaissances et les compétences nécessaires à un enseignement d'initiation aux activités de la mer.

Cet examen s'adresse aux personnes majeures.

INSCRIPTION :

Jusqu'au Mercredi 13 MARS 2024

Aucune inscription ne sera acceptée après les dates limites.

L'examen est géré dans l'application CYCLADES

Lien de création de compte : <https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Si le candidat possède déjà un compte CYCLADES, il convient de l'utiliser pour procéder à son inscription.

Lors de la 1ère connexion à l'application CYCLADES, le candidat devra créer son compte utilisateur en saisissant notamment les informations relatives à l'état civil, adresse et coordonnées téléphoniques, ainsi qu'une adresse mail valide.

Après activation du compte, il lui sera possible de procéder à l'inscription, d'enregistrer cette dernière. L'attestation d'inscription générée sera disponible dans l'onglet «mes documents».

Très important : chaque candidat conserve son **identifiant et son mot de passe** afin d'effectuer des modifications, DE TELEVERSER les pièces justificatives et faire le suivi de l'inscription à l'examen concerné (convocation, relevé de notes etc...)

✓ **Modalités d'évaluation**

Epreuves	Dates
Ecrite d'admissibilité (durée 2 heures)	Vendredi 24 mai 2024 14H00 à 16H00 (heure de Paris) soit 8H00 à 10H00 (heure locale)
Orale d'admission (durée 1 heure)	Vendredi 28 juin 2024

Textes de référence :

Les modalités d'organisation ainsi que la nature et le programme des épreuves du CAEIMer, figurent au [Bulletin officiel n°37 du 1er octobre 2020](#).

[Note de service relative au CAEIMer du 4 novembre 2023](#)

Les enseignants titulaires de l'éducation nationale sont dispensés de l'épreuve orale d'admission.

Publication des résultats au CAEIMer sur le site internet de l'académie de Martinique à partir du jeudi 6 juin 2024.

Attention !!! Chaque candidat doit vérifier les informations qui peuvent évoluer dans son compte personnel CYCLADES et respecter les dates fixées dans l'application CYCLADES pour le TELEVERSEMENT des pièces justificatives.

Contacts et mail de la DEC 1 : ce.dec@ac-martinique.fr Standard : 0596 52 25 00